

Pour diffusion immédiate

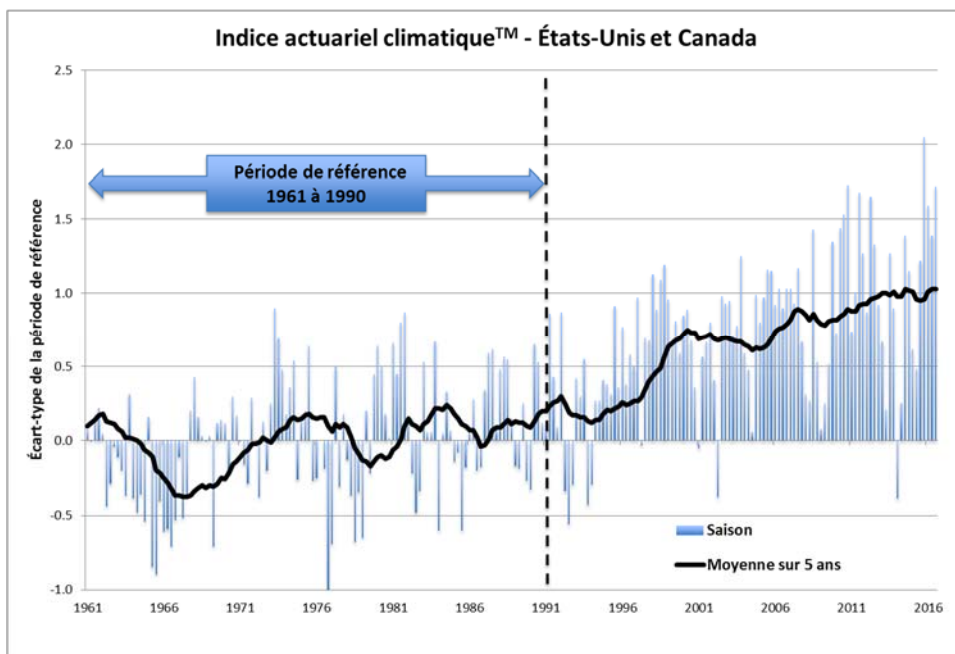
Mises à jour de l'Indice actuariel climatique™ : printemps-été 2016

Les plus récentes valeurs de l'indice reflètent le caractère continu des fréquences élevées de phénomènes météorologiques extrêmes

Ottawa, ON, Washington, D.C., Arlington, VA et Schaumburg, IL (Le 7 mars 2017) – Aujourd'hui, des organismes représentant la profession actuarielle au Canada et aux États-Unis ont mis à jour l'Indice actuariel climatique (IAC), une mesure trimestrielle objective des variations de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes et du niveau de la mer. On peut le consulter à IndiceActuarielClimatique.org. Pour les États-Unis et le Canada, la valeur de l'IAC pour l'été 2016 était 1,72, soit le troisième niveau saisonnier le plus élevé enregistré à ce jour.

L'IAC est fondé sur une analyse des données saisonnières trimestrielles concernant six composantes différentes recueillies de 1961 à l'été 2016. Ces données sont comparées à la période de référence de 30 ans s'échelonnant de 1961 à 1990. La moyenne mobile actuelle de l'indice sur cinq ans est 1,03.

« Nous avons pu constater que l'Indice actuariel climatique de trois des quatre dernières saisons a dépassé 1,50, comparé à la période de référence de 30 ans au cours de laquelle aucun des indices n'avait dépassé 1,00. Les données du printemps et de l'été 2016 confirment la présence d'un modèle illustrant une hausse de la fréquence des températures et précipitations élevées, et de faibles températures extrêmes, comparativement à la période de référence », a indiqué Doug Collins, président du Comité sur les changements climatiques. « Les données que nous avons recueillies sont issues de sources scientifiques impartiales et nos membres (les actuaires) ont élaboré ces résultats, qui sont fondés sur des faits concernant les phénomènes climatiques extrêmes. »





Les moyennes courantes sur cinq ans les plus élevées selon la région ont été enregistrées dans le Pacifique du Nord-Ouest (Colombie-Britannique et Yukon), l'Atlantique du Nord-Est (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et les Plaines du Sud (Kansas, Montana, Dakota du Nord, Nebraska, Oklahoma, Dakota du Sud, Texas et Wyoming). Ces valeurs élevées sont principalement attribuables aux températures élevées et à une hausse du niveau de la mer enregistrées dans ces régions.

L'IAC a été conçu par le Comité sur les changements climatiques, lequel est issu d'un effort conjoint entre l'American Academy of Actuaries, l'Institut canadien des actuaires, la Casualty Actuarial Society et la Society of Actuaries. Il a pour but de présenter aux actuaires, aux décideurs et au grand public des données objectives concernant les variations de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes au cours des récentes décennies. L'indice mesure la variation des extrêmes tels que les températures élevées, les basses températures, les vents forts, les fortes précipitations et les sécheresses, ainsi que les variations du niveau de la mer.

Des valeurs mises à jour seront publiées chaque trimestre sur IndiceActuarielClimatique.org au fur et à mesure que les données de chaque saison météorologique seront rendues disponibles. Les organismes travaillent également à la conception d'un deuxième indice, l'Indice actuariel des risques climatiques, qui mesurera les corrélations entre les variations de la fréquence des phénomènes extrêmes, tels qu'ils sont mesurés par l'indice et les pertes économiques, la mortalité et les préjudices corporels.

-30-

Coordonnées de l'Institut canadien des actuaires

Pour de plus amples renseignements ou pour organiser une entrevue avec un actuaire, veuillez communiquer avec :

Julie Candau
Rédactrice-révisseure
julie.candau@cia-ica.ca
613-236-8196, poste 106

Visitez cia-ica.ca

Au sujet des organismes commanditaires

L'[American Academy of Actuaries](http://AmericanAcademyofActuaries) est une association professionnelle composée de 19 000 membres dont la mission consiste à servir l'intérêt public et la profession actuarielle aux États-Unis. Depuis plus de 50 ans, l'Academy seconde les décideurs de tous les niveaux en leur donnant une direction déterminée, en démontrant un savoir-faire objectif et en prodiguant des conseils actuariels sur des questions relatives au risque et à la sécurité financière. De plus, l'Academy définit les normes de qualification, de pratique et de professionnalisme pour les actuaires aux États-Unis.



L'[Institut canadien des actuaires](#) (ICA) est l'organisme national et la voix de la profession actuarielle. L'ICA est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. En fait, l'ICA fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

La [Casualty Actuarial Society](#) (CAS) est un organisme international de pointe en matière de titres de compétence et de formation professionnelle. Fondée en 1914, la CAS est le seul organisme actuariel au monde qui traite exclusivement de biens et de risques divers et qui dessert plus de 7 000 membres aux quatre coins du monde. Les professionnels formés par la CAS habilitent les entreprises et le gouvernement à prendre des décisions stratégiques, financières et opérationnelles éclairées.

Avec des origines qui remontent à 1889, la [Society of Actuaries](#) (SOA) est l'organisme professionnel actuariel le plus grand au monde, comptant plus de 27 000 membres. Par l'intermédiaire de la recherche et de l'éducation, la mission de la SOA consiste à faire progresser les connaissances actuarielles et à améliorer la capacité des actuaires à fournir des conseils d'experts et des solutions pertinentes en réponse à des problèmes d'ordre financier, commercial ou sociétal. La vision de la SOA est de faire des actuaires des professionnels de premier plan dans l'évaluation et la gestion des risques.